

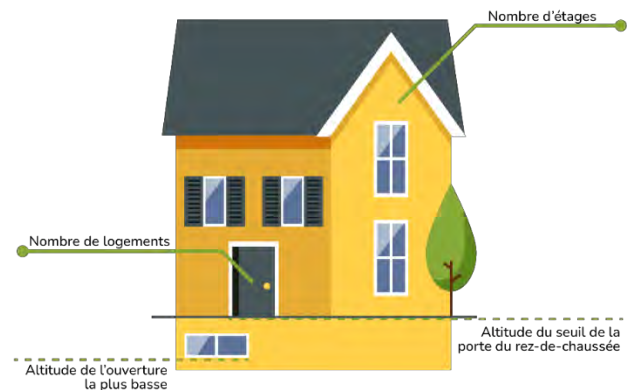


TRAVAUX DE CARACTÉRISATION DES BÂTIMENTS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL, le 11 juin 2026 – Le gouvernement du Québec effectue actuellement, ou effectuera prochainement, des travaux de caractérisation des bâtiments à l'échelle provinciale. Ces travaux se dérouleront progressivement jusqu'à l'automne 2026 et certains secteurs de notre municipalité sont visés par cette opération.

Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre du *Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie*. L'une des mesures prévues au plan vise à améliorer l'évaluation de la vulnérabilité du cadre bâti grâce à des données actualisées sur les bâtiments et les infrastructures stratégiques.

Au cours des prochains mois, les bâtiments principaux se trouvant sur votre propriété feront l'objet de relevés qui permettront d'obtenir l'altitude du seuil de la porte du rez-de-chaussée (le pas de la porte d'entrée), et de l'ouverture la plus basse (la fenêtre ou la porte la plus proche du sol), ainsi que le nombre d'étages et la répartition des logements, le cas échéant.



Une meilleure connaissance du territoire

Les travaux permettront de recueillir des informations précises sur certaines caractéristiques des bâtiments afin de mieux soutenir les premiers répondants ainsi que les intervenants en aménagement du territoire.

Plus précisément, les relevés permettront notamment de mesurer :

- l'altitude du seuil de la porte du rez-de-chaussée;
- l'altitude de l'ouverture la plus basse des bâtiments principaux.

Les bâtiments secondaires, tels que les cabanons, les garages détachés et les abris à bois, ne sont pas visés par cette collecte d'information.

Accès aux terrains requis

Les relevés seront effectués par des arpenteurs-géomètres et arpenteuses-géomètres mandatés par le gouvernement du Québec. Les citoyens concernés sont invités à collaborer en permettant l'accès à la cour extérieure de leur propriété.

Aucune activité ne nécessite l'accès à l'intérieur des bâtiments.

Pourquoi ces informations sont-elles recueillies?

Les municipalités et les ministères disposent déjà de nombreuses données sur le cadre bâti, notamment concernant les bâtiments, les routes et les ponts. Toutefois, certaines informations doivent être obtenues directement sur le terrain.

Les données recueillies serviront notamment à améliorer la planification de l'aménagement du territoire et à réaliser des simulations numériques selon différents scénarios, notamment ceux liés à la montée des eaux.

Comment les propriétés ont-elles été sélectionnées?

Dans la majorité des cas, les propriétés visées ont été identifiées en fonction de leur proximité relative à un cours d'eau.

Il est important de souligner que la collecte d'informations sur une propriété ne signifie pas que celle-ci est considérée comme étant à risque d'inondation. Le gouvernement applique un principe de précaution lors de la sélection des propriétés, ce qui signifie que, dans le doute, les informations nécessaires sont tout de même recueillies.

Pour information

Pour toute question concernant les travaux de caractérisation du cadre bâti, les citoyens peuvent communiquer avec le service à la clientèle du ministère des Ressources naturelles et des Forêts :

Courriel : renseignements@mrnf.gouv.qc.ca

Téléphone : 418 627-8600

Sans frais : 1 866 248-6936

– 30 –

Source : Véronic Minot
Directrice générale adjointe
Municipalité de Duhamel
dga@municipalite.duhamel.qc.ca